

BULLETIN D'INSCRIPTION

Remplis ce bulletin puis photographie-le et envoie-le par mail avec tes photos (3 photos maxi), avant le 3 octobre 2019 minuit à l'adresse mail suivante :

concours-jeunesse@clubphoto-dombasle.net

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Catégorie : 8-12 ans 13-18 ans

Titre des oeuvres :

Photo 1 :

Photo 2 :

Photo 3 :

Nom du parent ou responsable légal :

Téléphone :

Adresse :

E-mail :

Autorisation parentale

Je soussigné(e), Mme, M., indique avoir pris connaissance du règlement du concours et autorise mon enfant à y participer.

Droit à l'image

Je soussigné(e), Mme, M., autorise n'autorise pas les organisateurs du concours à utiliser l'image de mon enfant pour les éléments de communication liés à l'événement.

Fait à, le

Signature

dans le cadre des 5^{es} Rencontres Photographiques de Dombasle-sur-Meurthe

GRAND CONCOURS PHOTO

réservé aux jeunes* de 8 à 18 ans



*résidant dans la Communauté de Communes des Pays du Sel et Vermois

organisé par le



CLUB PHOTO-VIDEO
DOMBASLOIS

avec le soutien de



— Crédit Mutuel —



RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 • Thème du concours

Ce concours est organisé par le Club Photo Vidéo Dombaslois et le Centre culturel Jean Monnet. Le thème est « **Vive les vacances** ». L'inscription est gratuite.

Article 2 • Modalités de participation

Ce concours est ouvert à tous les jeunes, âgés de 8 à 18 ans, résidant sur le territoire de la Communauté de Communes des Pays du Sel et Vermois. Il est composé de deux catégories : **8-12 ans** et **13-18 ans**.

Chaque auteur peut présenter de 1 à 3 photos au format numérique. Aucun signe distinctif, signature, titre ou autre ne doit apparaître sur la photo sous peine d'élimination.

L'envoi des photos se fera **uniquement par mail avant le 03 octobre 2019 minuit**. Les photos seront au format jpeg ne dépassant pas 6 Mo, le plus grand côté devra compter **obligatoirement** 2000 pixels. Le format carré est accepté. Les photos envoyées en dehors de cette période ou non accompagnées d'un bulletin de participation, ne pourront être retenues. Les photos et le bulletin de participation seront à envoyer uniquement à l'adresse suivante :

concours-jeunesse@clubphoto-dombasle.net

Article 3 • Droit d'auteur

Les candidats s'engagent à ne présenter que des clichés qu'ils auront personnellement réalisés et dont ils détiennent entièrement les droits. Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables au cas où une personne photographiée demanderait réparation, le photographe étant supposé avoir demandé son accord avant de la photographier.

Article 4 • Jury et jugement

Le jury sera composé de 4 personnes. Il s'agira de personnalités reconnues dans le monde de l'image, étrangères aux auteurs participant à la compétition. Le jugement se fera sur image projetée. Les notations du jury seront souveraines et les jugements sans appel, sauf en cas d'inobservation du présent règlement ou de violation des droits d'auteur.

Article 5 • Impression des œuvres

Après délibération du jury, les 25 premières photos de chaque catégorie (8-12 ans / 13-18 ans) seront imprimées au format A4. Les autres seront imprimées au format 10×15 cm. L'impression est à la charge du Club Photo Vidéo Dombaslois. Toutes les photos seront exposées lors des 5^{es} Rencontres Photographiques de Dombasle, du 24 au 27 octobre 2019. Elles seront soumises à cette occasion à un vote public. Les tirages pourront être récupérés par l'auteur auprès du Centre culturel Jean Monnet après l'exposition.

Article 6 • Remise des prix

Le palmarès sera divulgué lors du vernissage des Rencontres qui aura lieu salle polyvalente de Dombasle-sur-Meurthe le 24 octobre 2019. Le prix du public sera remis au plus tard lors de l'Assemblée Générale ordinaire du Club.

Article 7 • Dotation

Pour chacune des 2 catégories (8-12 ans / 13-18 ans), 3 prix seront remis :

- 1^{er} prix : 50 € (offert par le Crédit Mutuel)
- 2^e prix : un appareil photo (offert par le Centre culturel Jean Monnet)
- 3^e prix : un livre (offert par le Club Photo Vidéo Dombaslois)

Un prix sera remis à l'auteur de la photographie qui aura réuni le plus de suffrages lors de l'exposition des photos.

La participation à ce concours entraîne *de facto* l'acceptation du présent règlement.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès des organisateurs.

Ce concours photo est organisé par le Club Photo Vidéo Dombaslois, dans le cadre des 5^{es} Rencontres Photographiques de Dombasle, du 24 au 27 octobre 2019.

30 exposants, 2 concours photos dont 1 concours jeunes - règlement sur le site du Club

Invités : Jean-Luc Karcher, Association Les Objectifs du Saulnois, Fotoclub Filderstadt

Salle polyvalente de Dombasle

<https://www.clubphoto-dombasle.net> • contact@clubphoto-dombasle.net

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

